

ST CHÉRON

N# 379 - Janvier / Février 2025

en BREF

Meilleurs *x* Vœux 



Votre ville investit pour l'avenir

-  Amélioration de la qualité de vie
-  Entretien des infrastructures urbaines
-  Economies d'énergie
-  Maîtrise des dépenses



AGENDA

JANVIER

VENDREDI 10 JANVIER CÉRÉMONIE DES VŒUX

- 19h30 : Accueil des invités
 - 20h : Présentation des vœux
- Salle du Pont de Bois

FÉVRIER

DU SAMEDI 1^{er} FÉVRIER AU DIMANCHE 2 MARS EXPOSITION DE PHOTOS URBEX

Écomusée de Saint-Chéron
Entrée libre

DIMANCHE 2 FÉVRIER CONCERT DE L'HARMONIE

Salle du Pont de Bois à 16h
Entrée libre

MARS

SAMEDI 1^{er} MARS THÉÂTRE

Les Italiens ne voyagent pas, ils émigrent
Salle du Pont de Bois à 20h30
Tarifs : 10 € et 5 €

VENDREDI 24 JANVIER LES NUITS DE LA LECTURE

- Enfants : 18h au Club des Tourelles
- Adultes : 20h au Club des Tourelles

MARDI 4 FÉVRIER RENCONTRE LITTÉRAIRE AVEC JUDITH ROCHEMAN

Salle polyvalente de la mairie à 18h
Entrée libre

SAMEDI 8 FÉVRIER SOIRÉE CABARET

Salle du Pont de Bois à 21h
Tarif : 25 €

SAMEDI 8 MARS SAINT PATRICK

Concert des Celtic Sailors
Salle du Pont de Bois à 20h30
Tarif : 20 €

SOMMAIRE #379

Arrêt sur images	P. 4 à 7
Cadre de ville	P. 8 à 10
Ça bouge	P. 11 à 13
Vivre ensemble	P. 14 à 17
Vie économique	P. 18 à 19
Vie associative	P. 20 à 22
Tribunes	P. 23

 Mairie de Saint-Cheron 91

 mairiedesaintcheron91

 SaintCheron91

St Chéron en BREF

Directeur de la publication : Jean-Marie Gelé
ISSN : 2739 - 6711

Réalisation - Impression :

Imprimerie Willaume Egret © 01 69 46 10 14

Illustrations/Photos : Freepik

Collecte de vos sapins de Noël

Les fêtes sont passées et il est temps de vous séparer de votre sapin de Noël !

Faites recycler vos sapins naturels en les déposant sur le parking ouest de la mairie (côté marché), dans l'enclos prévu à cet effet au niveau des garages situés en-dessous de l'école maternelle du Centre :

Du vendredi 17 janvier après-midi jusqu'au dimanche 19 janvier

Attention : Ne déposez que les sapins naturels, sans décoration, sans sac, sans neige artificielle et sans pieds cloutés.



Déchets végétaux

→ Reprise de la collecte le **mardi 18 mars**

Edito

Jean-Marie Gelé
Maire de Saint-Chéron



Saint-Chéronnaises, Saint-Chéronnais,

Comme le veut la tradition, je tiens tout d'abord à vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2025, en espérant que vous avez passé de bonnes fêtes, entourés de vos proches.

Le samedi 14 décembre dernier, le cyclone Chido a frappé de plein fouet l'île de Mayotte avec des conséquences dévastatrices pour le territoire et la population. Face à cette tragédie, je tiens à exprimer en mon nom ainsi qu'en celui de tous les membres du Conseil Municipal toute notre solidarité et notre soutien aux Mahorais ainsi qu'aux familles endeuillées.

Suite à l'appel à la solidarité nationale de l'Association des Maires de France (AMF) et la mise en place d'un dispositif de soutien avec la Protection civile et la Croix-Rouge Française, nous avons décidé de verser une aide d'urgence de 5 000 €. Sur place, cette aide se matérialisera par la fourniture de biens essentiels, le déblaiement et le rétablissement des infrastructures d'importance vitale.

Dans un contexte plus local, nous avons réalisé en fin d'année plusieurs chantiers de voirie afin de poursuivre l'entretien de nos routes et le développement des cheminements piétons. Ainsi, les chaussées des rues du Fief et du Moulin ont été rénovées tandis qu'un trottoir a été créé tout le long du bas de la rue de la Chênaie, jusqu'à l'intersection avec la rue Aristide Briand.

Au Pont de Bois, les travaux de construction du nouveau restaurant scolaire avancent bien. Au mois de janvier, les fondations seront achevées avant le coulage de la dalle en béton. Fin février, débutera la pose de la charpente et de l'ossature en bois.

Pour terminer, j'aurai le plaisir de vous accueillir le vendredi 10 janvier à la salle du Pont de Bois pour la cérémonie des vœux qui nous permet, chaque année, de partager tous ensemble un moment de convivialité.

Je profiterai de cette occasion pour dresser un bilan de l'année écoulée tout en vous exposant nos projets pour la fin de notre mandat.

Bien à vous

Rencontrez votre maire

M. Jean-Marie Gelé vous reçoit tous les jours
sur rendez-vous : ☎ 01 69 14 13 16



1



2



3



4



5



Arrêt sur images

1- Marché de Noël

► **30 novembre & 1^{er} décembre**

Tout au long du week-end, les visiteurs sont allés à la rencontre des exposants installés dans la salle d'Orgery et en extérieur. Les familles ont profité des animations destinées aux enfants tandis que le spectacle de feu du samedi soir a été très apprécié !

2- Nettoyage de l'Orge et ses abords

► **Samedi 9 novembre**

Une vingtaine de Saint-Chéronnais se sont mobilisés pour l'opération de nettoyage organisée aux abords de l'Orge (Prairie de Saint-Evroult et Espace Les Closeaux), suite aux inondations du mois d'octobre.

3- Nuit de l'Humour

► **Samedi 9 novembre**

Plus de 80 personnes sont venues découvrir trois nouveaux talents du rire sur la scène de la salle du Pont de Bois (sur la photo : Sofiane Ettai).

4- Commémoration de l'Armistice 1918

► **Lundi 11 novembre**

À l'occasion de la cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918, un dépôt de gerbes a été effectué au carré militaire du cimetière et au monument aux morts.

5- 3^e Rencontre de la communauté éducative

► **Mardi 3 décembre**

Équipes enseignantes, animateurs périscolaires et de la maison des jeunes, personnels de la restauration, Atsem, éducateurs de la maison d'enfants de Saint-Chéron et de l'AAPISE (prévention spécialisée) se sont réunis salle du Pont de Bois pour un temps d'échanges.



6

► **Dimanche 8 décembre :**
Concert de Gala
des professeurs et classes
d'ensemble du conservatoire



7



8



9



10

6- Téléthon

Les animations organisées au profit de l'AFM-Téléthon ont permis de récolter 3500 €.

7- Après-midi Jeux

► Samedi 7 décembre

Organisée par la Maison des Jeunes, cette manifestation a permis de réunir toutes les générations à la salle polyvalente de la mairie.

8- Distribution du Colis de Noël

► Samedi 14 décembre

Plus de 500 colis ont été offerts par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aux Saint-Chéronnais(es) âgé(e)s de 70 ans et plus.

9- Melody Gospel

► Dimanche 15 décembre

Plus de 150 personnes sont venues applaudir la chorale Melody Gospel à l'église de Saint-Chéron !

10- Récré Manga

► Mercredi 18 décembre

Après le succès de la première édition, un 2^e après-midi dédié à l'univers manga a été organisé à la salle d'Orgery et les jeunes Saint-Chéronnais ont une nouvelles fois répondu présents.

11- Salon Jeux Vidéo

► Samedi 21 décembre

Cette année, la veille du salon, un atelier de sensibilisation aux bonnes pratiques autour du jeu vidéo a été proposé aux élèves de CM2 de nos écoles élémentaires. Ceci afin de leur apprendre notamment à mieux gérer leur temps face aux écrans.

12- Concert Orgue et Trompette

► Dimanche 22 décembre

Organisé par les Amis de l'Orgue de Saint-Chéron

13- Hommage

► Lundi 23 décembre

Un moment de recueillement a été organisé sur le parvis de la mairie afin de rendre hommage aux victimes du cyclone Chido, qui a dévasté le département de Mayotte le 14 décembre dernier.



11



12



13





Les Prairies de la Juinière

Achèvement des travaux d'aménagement

L'aménagement du quartier les Prairies de la Juinière entre dans sa phase finale avec la réalisation des travaux d'aménagement définitifs. Ces aménagements, qui s'inscrivent dans une démarche à la fois écologique et collective, viseront à offrir un cadre de vie agréable et durable aux habitants, tout en finalisant les infrastructures du quartier.

Achèvement de la seconde phase des travaux d'aménagement

Les dernières étapes de l'aménagement portent sur la finalisation des voiries, des espaces verts ainsi que des équipements publics et sportifs :

- **Voie et trottoirs** : les chaussées, trottoirs et cheminements piétons recevront leurs revêtements finaux, garantissant ainsi sécurité et accessibilité pour tous.
- **Espaces verts** : la deuxième phase de plantations viendra enrichir le quartier avec des pelouses, des arbustes et des arbres de haute tige, créant ainsi un environnement verdoyant.
- **Mobilier urbain** : des bancs, arceaux vélos, corbeilles, stop-roues et candélabres viendront compléter les espaces publics, facilitant l'usage quotidien tout en améliorant le confort et la qualité de vie.
- **Équipements sportifs** : un city stade multifonctionnel, agrémenté d'espaces ombragés, sera aménagé, créant ainsi un lieu de convivialité pour les familles et les amateurs de sport.
- **Espaces privés** : les clôtures et arceaux de parking seront finalisés, offrant sécurité et confort aux résidents.

Ces travaux, bien que nécessaires, risquent de perturber ponctuellement la circulation avec des fermetures temporaires de voiries. Les habitants seront régulièrement informés des dates et des zones concernées, garantissant une gestion transparente et fluide des chantiers.

Un projet durable et collectif

Lancé au printemps 2021 et porté par Crédit Mutuel Aménagement Foncier, le nouveau quartier des Prairies de la Juinière incarne une démarche de développement durable concertée avec les habitants de la commune. Il résulte d'une étroite collaboration avec la ville de Saint-Chéron, rendue possible par le travail de l'équipe de maîtrise d'œuvre : TOA Architectes Associés (architecte-urbaniste), Folio Paysage (paysagiste), Lollier Ingénierie (bureau d'études VRD) et Progexial (géomètre).

À terme, la ZAC va déployer environ 170 nouveaux logements, dont des maisons individuelles, des maisons de ville et des logements collectifs, répondant aux besoins variés des familles et des actifs. Les premiers résidents ont emménagé dès l'été 2023. Avec ces derniers aménagements, le nouveau quartier Les Prairies de la Juinière s'apprête à devenir un modèle d'habitat moderne et durable au cœur de l'Essonne.

Dernières opportunités de terrains à bâtir :

Il reste à ce jour 3 parcelles viabilisées et libres de constructeurs, prêtes à accueillir votre projet de construction de maison.

→ Infos sur : www.afedim.fr

La commune poursuit le développement des liaisons piétonnes

Fort de son réseau de ruelles, sentes et sentiers historiques, la municipalité s'est appliquée au fil des années à préserver, réhabiliter et développer son réseau de liaisons et cheminements piétons.

Nombre de ces itinéraires ont été inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), preuve de la volonté d'engagement à long terme de la commune dans une logique de valorisation d'itinéraires sécurisés pour les piétons et la préservation du patrimoine écologique.

Les liaisons piétonnes sont en effet essentielles pour faciliter et sécuriser le déplacement des piétons, notamment pour les enfants qui se rendent à pied dans les établissements scolaires de la ville. Cela permet également de créer des connexions vers les autres itinéraires existants.

→ Dernière réalisation en date :

Création d'un cheminement piéton sécurisé rue de la Chênaie

Coût : 64 000 €



En 2023, pour rappel, la commune avait réhabilité la **sente de la Maison du Coudray** permettant de relier la rue du Coteau Nord à l'impasse du Cresson, ainsi que le **cheminement piéton de desserte des établissements scolaires du Pont de Bois**.

Afin de conforter le maillage existant, la municipalité poursuivra en 2025 sa politique d'aménagement de nouveaux itinéraires avec la création d'une liaison piétonne entre la ZAC « Les Prairies de la Junière » et la rue du Fief.

Travaux

En fin d'année, deux chantiers de voirie ont été réalisés :

→ Rue du Moulin



Réfection de la chaussée sur la portion comprise entre la résidence Mirgaudon et la rue du Gué

Coût : 90 000 €

→ Rue du Fief



Réfection de la chaussée et des trottoirs

Coût : 136 470 €

Le Guichet Unique est arrivé à Saint-Chéron !

Depuis le mois de novembre, une nouvelle manière de déposer vos dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée est accessible : le Guichet Unique !

Le Guichet Unique, qu'est-ce que c'est ?

Le Guichet Unique est une plateforme dématérialisée permettant à toute personne de déposer des dossiers d'autorisation d'urbanisme de manière rapide, intuitive et sécurisée.

Quels sont les intérêts du Guichet Unique par rapport à un dépôt physique ?

→ **Pratique** : la dématérialisation améliore la vitesse des échanges entre le pétitionnaire d'une autorisation et l'administration. De plus, passer par le Guichet Unique, c'est réduire les intermédiaires dans l'instruction de votre dossier qui sont sources de perte de temps et d'erreur.

→ **Ecologique** : tous les éléments de votre dossier peuvent être consultés en ligne. Vous pouvez laisser votre imprimante se reposer : les impressions ne sont plus nécessaires pour réaliser votre demande. Cela représente aussi une réduction importante des courriers envoyés...

→ **Financier** : en 2024, c'est un peu plus de 2000 € de courriers qui ont été envoyés lors de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme ! Utiliser le Guichet Unique va donc permettre de réduire l'impact des envois postaux sur les deniers publics de la commune.



Comment déposer mes demandes d'urbanisme par le biais du Guichet Unique ?

→ Retrouvez toutes les informations relatives au Guichet Unique sur le site internet de la ville : <https://saint-cheron.fr/>

Il suffit de vous rendre dans la rubrique « Ma Ville / Urbanisme / Demandes d'Autorisations d'Urbanisme ». Vous y trouverez le lien permettant d'accéder au site du Guichet Unique ainsi que de nombreux documents d'aide dans la partie « Pour plus d'informations ».

Les dépôts des demandes d'autorisations d'urbanisme restent possibles en version papier et le service urbanisme reste à votre disposition pour toute interrogation ou aide.

Contacts : 01 69 14 13 28 - urbanisme@saint-cheron.fr

Neige et verglas

Suite à l'épisode neigeux du 21 novembre 2024, nous rappelons aux Saint-Chéronnais(es) que chacun doit assurer le déneigement des trottoirs au droit de sa propriété ou devanture. En cas de verglas, les riverains peuvent jeter devant les habitations et commerces du sable, du sel ou de la sciure de bois afin de le résorber.

→ **Les services techniques municipaux assurent le salage et le déneigement des voiries en commençant par les axes prioritaires. Ils veillent également à dégager l'accès aux bâtiments publics.**

Toutefois, nous attirons votre attention sur le fait que la commune compte 30 kilomètres de linéaire en voirie, aussi toutes les voies communales ne peuvent pas être déneigées.

Merci de votre compréhension.



LES NUITS DE LA LECTURE

Les Nuits de la Lecture reviennent pour une 9^e édition sur le thème des patrimoines

→ POUR LES ADULTES

Ce thème renvoie d'abord à la littérature de l'intime : au patrimoine que nous ont légué nos aïeux, à ce qui nous a été transmis, ou non, à travers les générations et que l'auteur choisit d'évoquer dans son œuvre.

Le patrimoine est aussi collectif et procède d'un héritage commun, qui se mesure à l'échelle d'un territoire, d'une nation et parfois, de l'humanité. La littérature est à la fois une composante de ce patrimoine et une manière de le rendre vivant.

La généalogie et le patrimoine sont des éléments essentiels qui permettent de préserver et de transmettre l'histoire familiale et culturelle. Gérard CROCHE, passionné de généalogie, viendra vous présenter ce lien si étroit.

Lors de cette soirée, nous vous invitons à venir nous faire découvrir un extrait d'un livre évoquant « les patrimoines ».

Un quizz vous sera également proposé par les bibliothécaires.

Nous vous attendons nombreux !

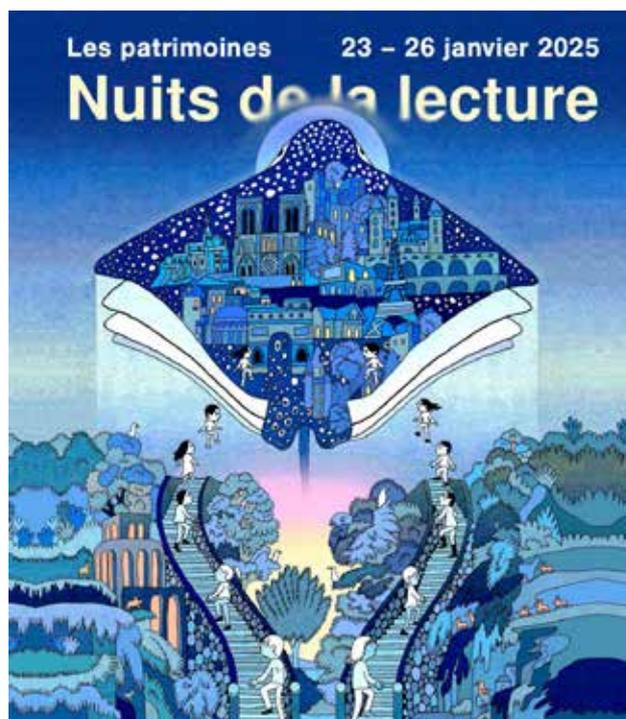
Vendredi 24 janvier à 20h
Club des Tourelles

→ **Inscriptions : 01 64 56 38 67**
bibliotheque@saint-cheron.fr

→ POUR LES ENFANTS (+ DE 6 ANS)

Les conteuses de Saint-Chéron proposeront une séance contes aux plus jeunes.

Vendredi 24 janvier à 18h
Club des Tourelles



RENCONTRE LITTÉRAIRE

Afin de valoriser et de faire connaître les auteurs de notre territoire, la Médiathèque Départementale de l'Essonne a souhaité organiser « La Quinzaine des auteurs essonniers ». Dans cette optique, la bibliothèque de Saint-Chéron recevra le 4 février prochain Judith Rocheman, qui a publié son premier roman « Fièvres rouges » en octobre 2022.

Cette Saint-Chéronnaise est la petite fille de l'humoriste Lionel Rocheman et la nièce du pianiste de jazz Manuel Rocheman.

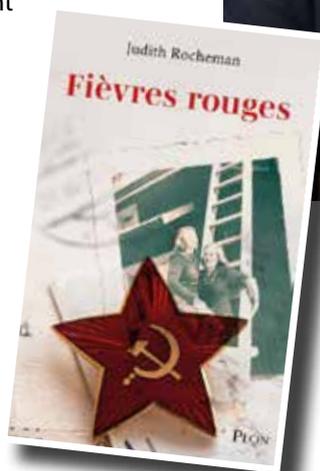
Elle est professeure de français depuis 2005 et elle anime également un atelier théâtre pour lequel elle a écrit plusieurs comédies.

Au cours de cette rencontre littéraire, Judith Rocheman nous parlera de son parcours et de la conception de son livre. L'entretien sera conduit par Fabrice Papillon, journaliste et également auteur de plusieurs romans.

Nous vous attendons nombreux pour partager cette rencontre !

Mardi 4 février
Salle polyvalente de la mairie à 18h
Entrée libre

Le livre est en vente à la librairie La Renarde
(9 rue Charles de Gaulle à Saint-Chéron).



EXPOSITION À L'ÉCOMUSÉE

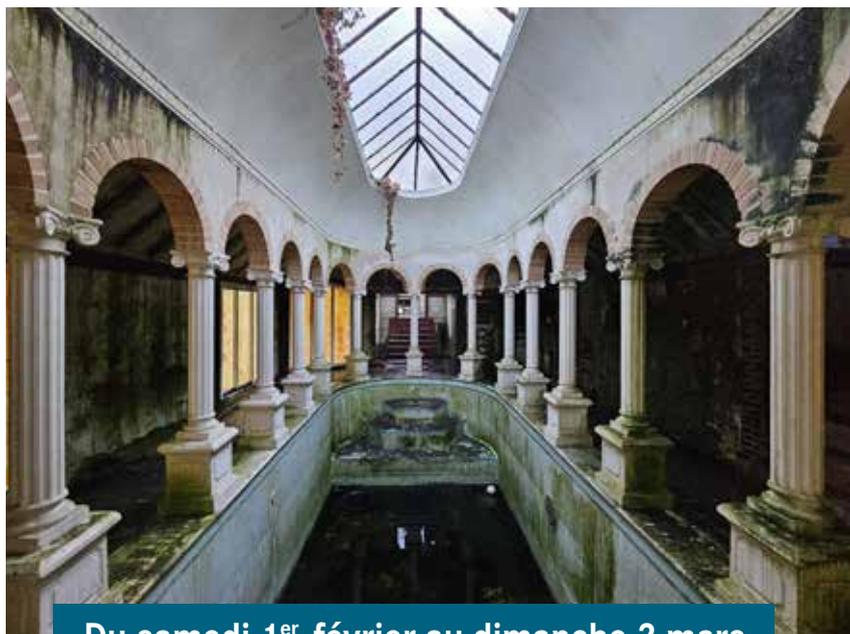
Jems Urbex et Titi Urbex, deux passionnés de photos urbex, vous présentent des endroits chargés de mystère à travers leurs photographies et leurs explorations.

Ces deux artistes se considèrent comme gardiens de lieux oubliés et poètes de la décrépitude. Ils vous invitent à voyager à travers leurs photographies et à découvrir un univers d'imagination et d'abandon.

INFORMATIONS PRATIQUES

Ecomusée de Saint-Chéron :

- 55 bis rue Charles de Gaulle
- Entrée libre
- Ouvert mercredi, samedi et dimanche de 15h à 18h



Du samedi 1^{er} février au dimanche 2 mars

HARMONIE

L'Harmonie de Saint-Chéron vous invite à son concert d'hiver !



La diversité des instruments présents au sein de cet orchestre (flûtes traversières, clarinettes, saxophones, trompettes, trombones...) permet de jouer de nombreux morceaux sur une multitude de registres.

Composée de 40 musiciens de tous âges et dirigée par Jean-Luc Leroy, l'Harmonie de Saint-Chéron vous proposera ainsi un programme varié allant du classique au jazz, en passant par la variété et les musiques de films.

Dimanche 2 février à 16h

Salle du Pont de Bois
Entrée libre

THÉÂTRE

Lever de rideau avec « Solyglotte » de Dominique Yonnet

Les italiens ne voyagent pas, ils émigrent

De et avec Mario Pietranna

Écrit sous la forme d'une comédie musicale, ce spectacle raconte avec humour et musique l'histoire familiale de l'émigration sicilienne du milieu du 20^e siècle vers l'Italie du Nord, puis vers la France, à travers la réussite sociale d'un ouvrier devenu musicien professionnel et virtuose de l'harmonica.

→ **Tarifs** : Adultes : 10 € - Enfants : 5 €
(achat des billets sur place)



Samedi 1^{er} mars à 20h30
Salle du Pont de Bois

SOIRÉE CABARET

Après le succès de l'année dernière, la Compagnie Artistique Cénomane revient vous présenter son nouveau spectacle « Succès Folie's ».



Samedi 8 février à 21h

Salle du Pont de Bois

Tarif : 25 €

Redécouvrez les plus gros succès de la scène française et internationale avec des tubes, des chorégraphies endiablées et une bonne dose d'humour, un savoureux cocktail dynamique et pailleté qui a marqué le succès des soirées Cabaret !

Le spectacle sera suivi d'une soirée dansante avec DJ jusqu'à 2h !!!

→ **Réservations** : 01 69 14 13 24
contact@saint-cheron.fr

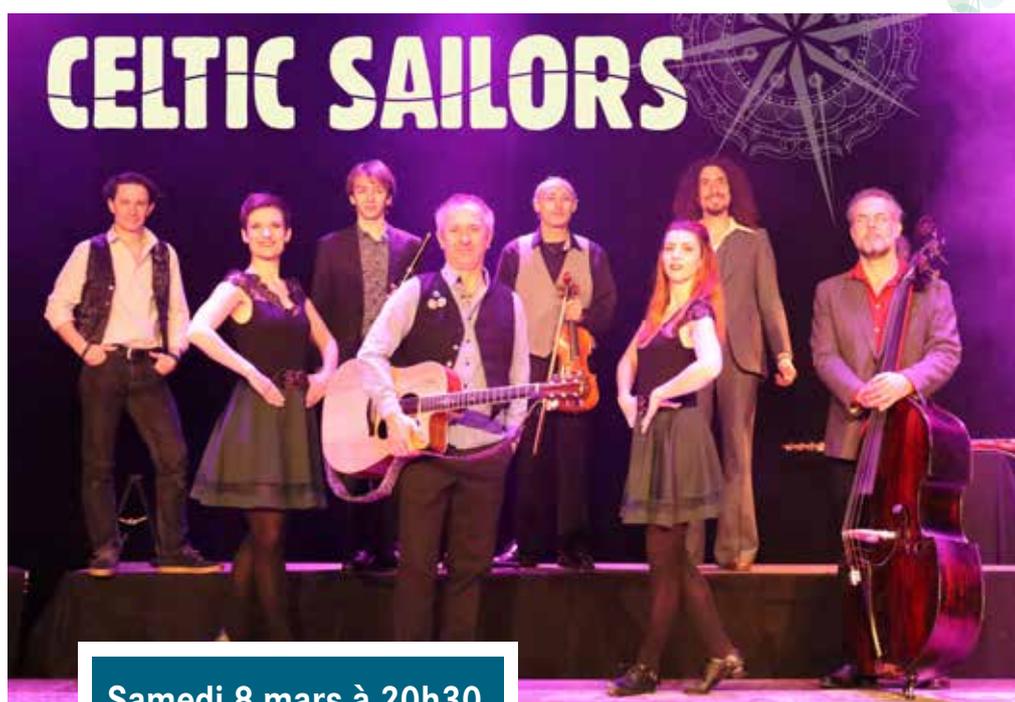
SAINT PATRICK

Quelques jours avant la fête de la Saint Patrick, la municipalité vous propose un concert du groupe Celtic Sailors, qui a fêté en 2024 ses 20 vingt ans d'existence !

Mélangeant répertoire irlandais traditionnel, compositions originales et influences diverses, Celtic Sailors crée une fusion unique, mais aussi une ambiance très chaleureuse et une forte complicité avec le public.

Doué d'une présence scénique généreuse, le groupe joint la danse irlandaise à sa prestation, transformant l'ensemble en un véritable spectacle, énergique, varié et rythmé !

→ **Réservations** : 01 69 14 13 24
contact@saint-cheron.fr



Samedi 8 mars à 20h30

Salle du Pont de Bois

Tarif : 20 €

Réunion avec le Syndicat de l'Orge

Vendredi 29 novembre, les Saint-Chéronnais impactés par les inondations du mois d'octobre ont été invités par la mairie à une réunion d'information en présence de représentants du Syndicat de l'Orge.

En ouverture, Julie Dufour, Directrice de la prévention du risque inondation, a expliqué que la gestion de l'Orge et de ses affluents représentait la surveillance quotidienne de 280 km de cours d'eau qui s'étendent sur 65 communes.

Elle a également rappelé que 2024 a été une année extrêmement pluvieuse, notamment en septembre avec des cumuls trois fois supérieurs aux normales. Malgré la mobilisation du Syndicat de l'Orge et de ses 130 agents, les nouvelles

précipitations du mois d'octobre, sur des sols déjà fortement saturés, ont favorisé ces inondations d'une rare ampleur.

Les échanges ont par la suite été nombreux entre les représentants du Syndicat de l'Orge et les administrés impactés, à la recherche de solutions face à ce phénomène naturel.

De nombreux sujets ont été abordés, parmi lesquels : le curage préventif du lit de la rivière, le rehaussement et le renforcement des berges avec des sacs de

sable par exemple, l'entretien des bassins de rétention, la pose de protections individuelles type batardeaux ou clapets anti-retour sur les réseaux d'eaux usées...

Si les importantes inondations du mois d'octobre ont suscité bon nombre d'interrogations, le Syndicat de l'Orge est toujours dans l'analyse de cet événement exceptionnel pour mettre en place des actions futures. Il a également insisté sur la nécessité d'une action commune tout en précisant être à la recherche de zones d'expansion de crues.

Concernant les berges, la « Loi sur l'eau » impose des autorisations de la Préfecture pour tous travaux au niveau de la rivière. C'est pourquoi un rendez-vous va être fixé début 2025 entre les services municipaux, le Syndicat de l'Orge et le Collectif des Inondés de Saint-Chéron pour étudier les possibilités d'amélioration sur les ouvrages situés sur l'Orge et ses abords (sur le territoire de notre commune).

Au cours de la réunion, le Syndicat de l'Orge a également indiqué avoir inscrit à son budget 2025 le dévoiement du collecteur d'eaux usées par la rue du Gué pour éviter les refoulements à proximité de la rivière.



Vigi Orge

Le Syndicat de l'Orge a mis en place Vigi Orge, un système d'alerte automatisé (gratuit) qui informe les riverains de l'Orge et de ses affluents susceptibles d'être concernés par un risque d'inondation ou en cas de survenue d'une pollution.

Le but de ce système est de prévenir les populations de la survenue d'un événement, d'informer sur son évolution et sur l'attitude à adopter en cas de risque.

Les habitants des zones concernées par les risques d'inondation ou susceptibles d'être concernés en cas de pollution recevront les alertes (sous forme de messages vocaux) sur les numéros (fixe et/ou mobile) qui auront été renseignés au moment de l'inscription.



Comment s'inscrire au système d'alerte ?

- Appel au Syndicat de l'Orge : 0 805 29 20 90
- En renseignant le formulaire d'inscription disponible sur le site www.syndicatdelorge.fr

Vols à la fausse qualité

Redoublez de vigilance avant d'ouvrir votre porte !

Le vol à la fausse qualité est le fait d'usurper une qualité (professionnelle par exemple) et d'user de manœuvres frauduleuses, afin de tromper une personne dans le but de lui dérober ou de se faire remettre des objets de valeur.

Dans les faits, des individus se présentent au domicile de la victime et demandent à entrer sous prétexte de devoir effectuer une intervention technique ou pour demander assistance. Une fois à l'intérieur, ils dérobent des objets de valeur de la victime ou cherchent à se faire remettre de l'argent. **Ces malfaiteurs peuvent se présenter en tenue d'ouvrier, de policier, d'agent des eaux ou EDF... Ils peuvent également présenter une carte professionnelle et abusent généralement des personnes âgées.**



Comment vous protéger ?

Le principe général est que derrière votre porte, vous êtes en sécurité. Exigez une carte professionnelle ou un justificatif de passage et n'ouvrez jamais sans avoir la certitude que la demande est légitime. Si vous n'attendez aucune visite et que vous n'avez pas eu connaissance d'une intervention à votre domicile, n'ouvrez surtout pas !

En cas de doute, renseignez-vous immédiatement auprès de votre gardien ou de vos voisins par téléphone, voire de la brigade de gendarmerie de Saint-Chéron (01 64 56 60 34).

Si malgré tout, la personne est entrée à votre domicile :

- Suivez-la dans tous ses déplacements,
- Ne la laissez pas sans surveillance,
- Ne révélez pas l'emplacement de votre argent et de vos objets de valeur,
- Ne communiquez pas votre numéro de carte bancaire.

Alertez la police au plus vite en composant le 17.

Adoptez la bonne attitude en trottinette !

En balade, en route vers le travail ou vers l'école... Nos trajets quotidiens doivent être effectués dans le respect des règles du code de la route, qui garantissent notre sécurité et celle des autres.

Suite à la multiplication des accidents impliquant des trottinettes électriques et des comportements dangereux régulièrement observés, **de nouvelles mesures ont été mises en place en 2024 pour les EDPM - engins de déplacement personnel motorisés** : trottinettes et patinettes électriques, gyropodes, monoroues ou hoverboards.

Afin d'assurer la sécurité des utilisateurs, des piétons et des autres véhicules sur la voie publique, les conducteurs de trottinettes électriques doivent maintenant respecter les mêmes règles (avec certaines spécificités) que les cyclistes.

Il est primordial que chacun prenne conscience de sa responsabilité sur la route et adopte les comportements adéquats pour assurer la sécurité de tous, piétons, cyclistes, conducteurs de trottinettes ou automobilistes.

Nous rappelons que le port du casque est obligatoire hors agglomération et fortement recommandé en agglomération. Les EDPM doivent également être équipés : de feux avant et arrière, de dispositifs rétro-réfléchissants, d'un système de freinage et d'un avertisseur sonore.

Règles générales :



- **Les conducteurs d'EDPM** doivent adopter un comportement prudent, tant pour leur propre sécurité que celle des autres.
- La conduite d'un EDPM est **interdite à toute personne de moins de 14 ans.**
- Il est **interdit de circuler sur le trottoir** (sinon l'EDPM doit être tenu à la main)
- **Arrêt obligatoire aux feux rouges**
- Il est **interdit d'être à plusieurs sur l'engin** : l'usage est exclusivement personnel.
- Il est **interdit de porter à l'oreille des écouteurs** ou tout appareil susceptible d'émettre du son, **ou d'utiliser le téléphone tenu en main.**
- Les engins ne doivent pas pouvoir rouler à plus de 25 km/h sur la voie publique. En agglomération, il est obligatoire de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. À défaut, les EDPM peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h.
- L'assurance de l'EDPM est obligatoire.

La découverte des métiers débute dès le collège

Samedi 16 novembre, le collège Le Pont de Bois de Saint-Chéron a organisé son 2^e Forum des Métiers !

Cette matinée a été l'occasion pour les **élèves de 4^e et de 3^e de découvrir une trentaine de métiers de différents secteurs d'activité** (ingénieur, banquier, conducteur de train, plombier, tatoueur, agent d'accueil et de surveillance des musées, professeur des écoles, sapeur-pompier, etc...) en rencontrant des intervenants (pour la plupart des parents d'élèves) venus partager leurs expériences et leurs parcours professionnels.

Ils ont également pu échanger avec des personnels de **plusieurs lycées professionnels** (Paul Belmondo à Arpajon, Nikola Tesla à Dourdan, Jean-Pierre Timbaud à Brétigny-sur-Orge...) sans

oublier le **Centre d'Information et d'Orientation (CIO), le Centre de formation d'apprentis (CFA) d'Evry et le Centre d'information et de recrutement des forces armées (Cirfa).**

Des conférences ont aussi rythmé cette matinée, qui était ouverte aux élèves des collèges Émile Auvray et Condorcet de Dourdan afin que cet outil d'aide à l'orientation profite au plus grand nombre d'adolescents de notre territoire.

Cet évènement a rencontré un vif succès avec de nombreux élèves, souvent accompagnés de leurs parents, venus prendre de précieuses informations pour leur avenir !



Inscriptions scolaires

Les inscriptions pour l'année scolaire 2025/2026 débutent le lundi 6 janvier 2025.

Si votre enfant est né en 2022, alors il est en âge de découvrir les joies de l'école. Afin de pouvoir anticiper les effectifs de nos écoles maternelles, nous vous demandons de bien vouloir inscrire le plus rapidement possible vos enfants.

Pour cela, présentez-vous au service Enfance muni :

- de votre livret de famille,
- d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois (facture d'électricité, quittance de loyer...).

→ **En cas d'emménagement dans la commune, merci de contacter le service Enfance pour inscrire votre enfant à l'école (maternelle ou élémentaire).**

Renseignements : 01 69 14 13 31
m.marchand@saint-cheron.fr

École maternelle du Pont de Bois

Avant les vacances de Noël, les élèves de l'école maternelle du Pont de Bois ont profité d'une semaine festive !



Lundi 16 décembre, les enfants ont assisté au spectacle « Pomme de Pain deviendra Sapin de Noël » de la compagnie Marionnettes Coconut.

Le mardi 17 décembre, les trois classes ont été fières d'inviter les familles à visiter l'exposition de Noël.

Pour cet événement, chaque classe avait réalisé une fresque collective et proposé des œuvres individuelles aux couleurs de l'hiver.

Ce moment festif a permis de rapprocher les parents de l'école, tout en proposant un temps d'échange avec les enseignantes.



Jeudi 19 décembre, le Père Noël est venu nous rendre visite et nous a offert beaucoup de matériel de sport.



Enfin, le **vendredi 20 décembre,** un goûter convivial autour des saveurs de Noël (pain d'épices, panettone, douceurs et autres chocolats) a été offert par la coopérative scolaire et partagé par l'ensemble des classes.

CARNET



Naissances

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

- Elliott TROADEC, né le 02/10/2024
- Aina MELOT, née le 10/10/2024



Décès

Nous adressons toutes nos condoléances à la famille de :

- Monique MICHOUX épouse CHABALIER, décédée le 28/08/2024
- Raul MALDONADO, décédé le 12/09/2024
- Jean CHAPSAL, décédé le 16/11/2024
- Danièle DUBREUIL épouse LECORDIER, décédée le 13/11/2024

Papilles d'Or

La poissonnerie de l'église primée

Deux ans après l'ouverture de son commerce en centre-ville, Sébastien Teixeira, gérant de la poissonnerie, a souhaité participer au 25^e Challenge des commerces alimentaires de l'Essonne. Son travail a été récompensé avec l'obtention du label 3 papilles dans la catégorie poissonnerie !

Les jurés ont notamment apprécié son « étal riche en poissons sauvages, coquillages et crustacés de petits bateaux de pêche français » et ses « somptueux plateaux de fruits de mer, composés à la minute ».

Une fierté pour Sébastien Teixeira, qui a à cœur de proposer des produits de qualité à ses clients, que ce soit à prix modéré ou du haut de gamme.

En 2024, l'équipe de la Poissonnerie de l'église s'est agrandie avec l'arrivée de Karine, qui vous accueille du mardi au dimanche en boutique.

Nous adressons toutes nos félicitations à la Poissonnerie de l'église pour cette belle distinction.



N'hésitez pas à (re)découvrir ce commerce de proximité pour consommer local et de qualité !

Poissonnerie de l'église

21 rue Charles de Gaulle – 91530 Saint-Chéron
01 60 81 46 01

Un Chef Cuisinier saint-chéronnais récompensé

Le Chef Charles Soussin, également conseiller culinaire et spécialiste en événementiel, a obtenu le label 4 Papilles d'Or dans la catégorie Traiteur pour son activité basée à Arpajon.

Cette note maximale récompense une cuisine créative avec des produits de saison en circuit court.

Charles Soussin gère des événements de 2 à 1000 personnes pour des institutions, des entreprises ou des particuliers (séminaire, fête, mariage...) donc n'hésitez pas à le contacter !



Tél. : 06 16 82 51 52

 Charles Soussin  charles_soussin

Découvrez tous les labellisés Papilles d'Or 2025 sur :

www.essonne.cci.fr/les-papilles-dor



A.C.A.I.L.

Remise d'un chèque pour Octobre Rose

Suite aux inondations, la marche pour Octobre Rose avait malheureusement dû être annulée.

Afin de remercier tous ceux qui avaient souhaité participer à cette marche pour leurs dons, l'ACAIL a organisé un cocktail le dimanche 15 décembre.

Au cours de celui-ci, l'association a remis un chèque de **3034 €** aux représentants de la Ligue contre le Cancer.

Cette somme a pu être réunie avec les dons pour la marche et ceux récoltés chez les commerçants, sans oublier la vente des produits-partage.

Un grand merci aux Saint-Chéronnais(es) pour leur mobilisation !



Bienvenue à

Magic Phil

Le magicien de vos évènements

Un anniversaire, une réception, une soirée ? Pour toute occasion exceptionnelle, choisissez Magic Phil, magicien saint-chéronnais, et vivez un moment inoubliable. Petits et grands en seront ravis !

Pour entreprises ou particuliers, Magic Phil saura créer l'ambiance avec une grande variété d'animations.

Il réalisera pour vous des **tours de carte**, du **Close-Up** et il vous bluffera avec ses compétences en **mentalisme**.

Contacts : 06 71 28 63 29 - magicphil91@gmail.com

→ **Découvrez l'univers de Magic Phil sur son site Internet :**
<https://magic-phil.odoo.com/>



Prestige Coiffure

Salon de coiffure et barbier

Prestige Coiffure a ouvert ses portes fin novembre au **45 rue Charles de Gaulle**, en face de la pharmacie, dans un local remis à neuf.

Cette nouvelle enseigne propose des **coupes pour hommes et enfants**, ainsi que la **taille de barbe** et la **mise en forme de moustaches**.

Sur place, sont également mis en vente des produits cosmétiques et de coiffage.

Le salon vous accueille **sans rendez-vous** et est ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 19h30, ainsi que le dimanche de 9h30 à 15h.



Mosaïques Saint-Chéron

Les 23 et 24 novembre, vous avez été nombreux à nous rendre visite lors de la Gratiferia de Noël organisée à la salle d'Orgery.

Nous remercions tous les donateurs qui ont permis de proposer un large choix de jouets, livres et bibelots. Merci également à tous les visiteurs, grâce à qui l'ambiance de ce week-end a été excellente !



Les 25 et 26 janvier, Mosaïques Saint-Chéron vous convie à la Gratiferia de vêtements, qui aura lieu à la salle du Pont de Bois.

Déposez vos vêtements* (toutes saisons) le samedi 25 janvier de 10h à 16h. Et repartez avec ce qui vous plaît le dimanche 26 janvier de 10h à 16h.

**Vêtements adultes et enfants lavés et en bon état. Pas de chaussures, accessoires, ni sous-vêtements.*



**PRENEZ !
DONNEZ !**

ASCAE

Le traditionnel loto de l'ASCAE (association de jumelage de Saint-Chéron) s'est déroulé le dimanche 17 novembre à la salle du Pont de Bois.



Cette manifestation a réuni de nombreux amateurs et les plus chanceux sont repartis avec un téléviseur, un salon de jardin, de nombreux bons d'achat et d'autres lots très appréciés. Le tout dans une belle ambiance amicale et festive !

Samedi 16 novembre, le concours de soupes n'a pu malheureusement avoir lieu faute d'un nombre de participants suffisant.

Nous vous disons à l'année prochaine et nous vous souhaitons une très belle année 2025 !

L'assemblée générale de l'ASCAE aura lieu le 25 février au Club des Tourelles. Si vous voulez intégrer le Bureau de l'association, nous vous attendons avec grand plaisir.

Moto Club de Saint-Chéron



Le moto club Saint-Chéron vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

2025 sera l'année de la reprise puisque nous organiserons notre traditionnel motocross le **dimanche 6 avril**.

Pour que cet événement soit un succès, nous sommes à la recherche de bénévoles désirant s'impliquer dans notre association.

La préparation commence dès janvier alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

Contactez-nous par mail : motoclubst@gmail.com ou via la page Facebook "Motoclub Saint-Chéron".

Club des Amis de la Nature et de l'Environnement

L'association du Club des Amis de la Nature et de l'Environnement de Saint-Chéron est heureuse de vous annoncer la programmation d'une nouvelle promenade botanique en 2025 !

Un nouveau parcours qui permettra de découvrir la richesse du patrimoine arboré de notre commune.

Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous y retrouver, nous vous proposons une devinette :

Connaissez-vous cet arbre et savez-vous où il se trouve sur notre commune ?

Envoyez votre réponse par email : courrier@lecane.fr

- Réponse par email et à l'Assemblée Générale du CANE
 Quand ? Le samedi 8 février à partir de 10 h
 Où ? Salle du Club des tourelles (face à la mairie)
 Entrée libre et gratuite, ouverte à toutes et tous !



BRÈVES



Ligue contre le Cancer

Le comité local Breuillet / Breux-Jouy / Saint-Chéron vous informe de ses prochaines manifestations :

■ Rencontres conviviales

JEUDIS 9 JANVIER & 6 FÉVRIER

Pour les malades et leurs familles

De 14h à 16h30 au Club des Tourelles (Saint-Chéron)

Infos : 06 07 17 55 61

■ Soirée Alsacienne - Repas dansant

SAMEDI 11 JANVIER

À partir de 19h30 à la Salle des fêtes Gervais Pajadon (Breuillet)

Réservations : 06 76 88 07 82 ou 06 11 81 18 68

Viens danser 91

L'association vous propose deux stages au gymnase Les Closeaux :

→ Stage ROCK niveau 3/4 :

Le jeudi 9 janvier de 20h à 21h à la Maison des Associations (place Ciceri - rue Lamoignon), salle du 1er étage.

Les jeudis 16, 23 et 30 janvier de 20h à 21h à la salle d'Orgery (Parc des Tourelles).

Tarif : 28 € par personne

→ Stage BACHATA niveau 1/2 :

Les jeudis 6 et 13 février, 6 mars de 20h à 21h à la salle d'Orgery (Parc des Tourelles).

Tarif : 21 € par personne



Renseignements : 06 21 58 97 00 – viensdanser91@gmail.com

Association Jean Le Mao

→ Distribution des colis

(avec paiement de la cotisation annuelle : 19 € par personne)

LUNDI 13 JANVIER DE 9H30 à 12H

Salle d'Orgery

JEUDI 16 JANVIER DE 9H30 à 12H

Club des Tourelles

→ Loto de l'association

Ouvert à tous !

DIMANCHE 9 FÉVRIER à 14H

Ouverture des portes à 12h30

Salle du Pont de Bois

→ Assemblée générale de l'association :

Dimanche 12 janvier à 14h à la salle du Pont de Bois

→ Assemblée générale de la section Maintien en Forme :

Jeudi 9 janvier à 14h à la salle d'Orgery



Arts Culture Loisirs



Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent Bref, un cours de DESSIN (adultes et enfants) ouvrira à partir de janvier 2025.

Cet atelier sera organisé le samedi de 14h30 à 16h.

Renseignements : Morgane Forsse - 06 88 75 76 64

Site Internet : www.arts-culture-loisirs.info

Rêve de Sable

Dans la vie, il y a des expériences qui nous font grandir et qui restent gravées à jamais, le Trophée Roses des Sables en fait partie ! Nous sommes rentrées de cette extraordinaire aventure, des souvenirs plein la tête et des étoiles plein les yeux...



Encore un grand merci à vous tous qui avez cru en nous !

Petit flashback nécessaire sur cette aventure un peu folle...

→ **Mai 2023** : l'aventure démarre réellement avec notre inscription. À partir de là, nous savons que nous allons devoir nous dépasser, nous surpasser pour réunir le budget nécessaire afin d'être sur la ligne de départ en octobre 2024. Et nous comptons bien relever le défi !

Cette année de préparation a été intense mais également riche en expériences nouvelles et en belles rencontres !

→ **Août 2024** : budget bouclé ! Nous regardons en arrière et réalisons tout le chemin que nous avons parcouru pour réaliser ce projet... Nous allons partir et nous sommes déjà tellement fières !

→ **15 octobre 2024** : à 8h du matin, nous prenons la route depuis Saint-Chéron, direction le Maroc... Après avoir traversé la France puis l'Espagne, nous atteignons Errachidia le 18 octobre au soir.

Et là ? C'est parti pour 8 étapes à travers les spectaculaires paysages du désert sud-marocain !

Chaque jour : un nouveau road book, un nouveau défi à relever entre plateaux désertiques, oueds sablonneux, dunes... avec seulement une boussole pour se guider !

La communication est essentielle entre nous (pilote et copilote) pour garder le cap, prendre les bonnes décisions et franchir l'arche d'arrivée chaque soir.



Pendant ce rallye, nous avons bien sûr vécu des moments mémorables, parmi lesquels :

→ L'étape des dunes : de vraies montagnes russes et un véritable ascenseur émotionnel !

→ La nuit en autonomie dans le désert avec vue à 360° et un ciel étoilé extraordinaire dans un silence absolu, une étape de nuit intense et flippante !

→ La photo emblématique du ruban, avec toutes les participantes dans les dunes au lever du jour.

Après plus de 7 500 km parcourus, challenge réussi !!!

Aujourd'hui, nous sommes extrêmement fières :

→ D'être allées au bout, de ne rien avoir lâché, et ce sans incident ! Nous terminons à une très belle 69^e place du classement 4x4.

→ D'avoir soutenu directement l'association « **Les enfants du désert** », en déposant sur place nos 50 kg de matériel d'hygiène et scolaire. L'édition 2024 a d'ailleurs battu le record de dons collectés pour l'association !

→ De faire un don de 500€ à l'association « **Ruban Rose** » pour la lutte contre le cancer du sein.



Encore une fois, nous remercions tous ceux qui nous ont soutenus et accompagnés de près ou de loin dans cette aventure !

Nous avons découvert un tissu associatif riche et une solidarité remarquable entre toutes ces belles rencontres saint-chéronnaises !

Saint-Chéron Avenir & Progrès

Si la fin d'année a été un peu compliquée pour certains habitants de notre commune, nous avons pu constater qu'une grande solidarité s'est mise en place pour soutenir les sinistrés. De son côté, la commune a pris toutes les mesures en son pouvoir afin de venir en aide aux personnes qui ont subi ces inondations. Ce dossier « inondations » fait partie des priorités de la commune. Une étroite collaboration est d'ores et déjà mise en place avec les équipes du syndicat de l'Orge. De nouvelles réunions in situ sont prévues en janvier afin de prendre des dispositions.

C'est dans un contexte budgétaire contraint, tant pour l'Etat que pour les départements et les collectivités locales que nous allons établir le budget pour l'année 2025. D'ores et déjà, nous savons qu'il faut craindre de fortes baisses dans les dotations pour les collectivités. Nous devons également noter une hausse significative des dépenses sociales et une baisse des recettes fondées sur les droits de mutation en raison de la crise de l'immobilier. Sachez que nous ferons tout pour faire face à ces difficultés en continuant de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Les différents projets que nous vous avons annoncés sont en cours et avancent bien, notamment le nouveau restaurant scolaire et les travaux de voirie. Notre nouveau quartier des Prairies de la Juinière prend forme et accueille ses premiers habitants.

Nous vous attendons nombreux pour les vœux début janvier et vous souhaitons une belle et heureuse année.

Ensemble pour Saint-Chéron

Nous avons une pensée solidaire pour les Saint-Chéronnais-e-s qui ont subi deux crues successives en octobre.

L'Orge est sortie de son lit, inondant quartiers et habitations... La commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle. Nous souhaitons, concernant les crues, que soient appliquées à Saint-Chéron des solutions déjà pratiquées en Essonne.

Voici quelques pistes de réflexion concernant l'Orge :

- Intervention trimestrielle du Syndicat de l'Orge pour nettoyer les déchets qui obstruent l'Orge en cas de crue entre Breux-Jouy/Saint-Chéron jusqu'à Dourdan...
- Informer les riverains le plus tôt possible en cas de crue avec VIGI'Orge, (syndicatdelorge.fr)

- Nettoyer le fond de l'Orge au moyen d'une drague,
- Détourner plus d'eau de la rivière vers des bassins de retenue agrandis
- Réduire le débit de l'eau, en modifiant son cours, en le rendant sinueux
- Établir avec le Syndicat de l'Orge un plan de prévention du risque d'inondation approuvé par arrêté préfectoral
- Consulter régulièrement les "cartes d'aléas" établies par l'Etat.
- Arrêter/détruire le bétonnage aux alentours des zones situées dans le lit.
- Dés-imperméabiliser les sols
- Obligation/Entretien rivière par les propriétaires riverains (Codes/ Environnement L.215.14/rural 114)

Comment préserver son habitation en cas d'inondation ?

- Étancher toutes les traversées de la maçonnerie, les fourreaux (tuyaux d'arrivée d'eau, de gaz...)
- Placer les objets électriques en hauteur ou dans les étages (Machine à laver/télé...)
- Installer les équipements électriques à deux mètres du sol minimum.
- Protéger les peintures, les enduits de façade...
- Isoler les planchers, la maison...

Dans ce contexte difficile, nous vous souhaitons une excellente année 2025.

Saint-Chéron En Avant

Saint-Chéron En Avant :

- 1) - **Gestion anticipée des bassins de rétention**, dès l'annonce de la tempête KIRK,
- **Dans le cadre de la CCDH, activation d'une cellule de crise, avec le Syndicat de l'Orge et les Maires concernés**, afin de définir les actions de prévention et de gestion des inondations annoncées.
- 2) **Mise en place du système d'informations de la population, en préventif et en temps réel, par préemption de SMS (FR-Alert)** possible localement, en cas d'inondations prévisionnelles, en lien avec le système VigiOrge.
- 3) **Association avec tous les Maires des communes riveraines de l'Orge, pour définir et engager des actions préventives et prioritaires. Par exemple : la réalisation à Dourdan d'un nouveau bassin de rétention recommandée en 2018 et toujours pas initialisée à notre connaissance !**

Le Maire :

- ↔ 1) **N'a pas optimisé avec le Syndicat de l'Orge, la gestion des bassins de rétention et donc la régulation du cours de l'Orge** pour les deux crues d'octobre 2024 afin de minimiser le niveau de l'Orge.
- ↔ 2) **Se limite au « Panneau Pocket » pour informer la population**, informations insuffisantes en cas d'alerte imminente sérieuse.
- ↔ 3) **Refuse toute participation avec le collectif de Dourdan** regroupant les communes situées en amont de Saint-Chéron, pour comprendre les actions menées et avoir ainsi, accès aux informations et aux données de préventions.

Pour l'intérêt commun, agissez avec l'équipe de « Saint-Chéron En Avant ! »
Tous nos meilleurs vœux pour 2025 ! Contact : andre.lever@wanadoo.fr

CARROSSERIE CHAMBRUN



- Carrosserie peinture toutes marques auto/moto
- Compatible toutes assurances
- Restauration véhicules anciens

 **Carrosserie.Chambrun**

3, chemin du Marais - 91530 SAINT-CHÉRON
☎ 01 64 56 62 33 – 07 88 74 13 10

ENTREPRISE GÉNÉRALE
TOUT CORPS D'ÉTAT



- CONCEPTION
- CRÉATION
- RÉNOVATION
- FINITION

47 RUE DES MARES
91530 ST CHÉRON

01 64 56 92 08
ccrfbatiment@orange.fr

S.D. PLOMBERIE

PLOMBIER CHAUFFAGISTE



M. José DE OLIVEIRA
10 Rue Aristide Briand
91530 ST CHÉRON
TÉL. : 01 64 56 34 23 - 06 11 91 28 05

Abeille
conseil immobilier



Trouver est notre nature !

01.64.56.14.14.



"EN FACE DE LA MAIRIE"

1 rue Charles de Gaulle 91530 SAINT-CHÉRON
ESTIMATION GRATUITE SOUS 24H

EXCELL
Assurances



ExcellAssurances

Une équipe sérieuse, compétente et conviviale à votre service

Particuliers - Professionnels
Assurance emprunteur
Epargne / Assurance Vie

Contactez- nous :

Agences Nathalie DIDES et Carl MONGERARD
6 et 2 rue Charles de Gaulle – 91530 SAINT-CHÉRON
Tél. : 01 64 56 35 68 - 01 64 56 50 33



SIRET 444 734 701 00014

Ent. **GARANDET Y.**

**Ravalement - Vitrerie
Revêtement Sols et Murs
Peinture Intérieure**

4 Le Pre 91530 SAINT CHÉRON

01 60 83 17 35

HELLO TAXI



**SAINT
CHÉRON**

ELODIE

06.64.39.22.81

DIMITRI

06.07.44.18.23

Helotaxi@hotmail.com

ALRAY



SECURITY SYSTEMS

Notre Activité

www.alray.fr

- Alarme Intrusion
- Vidéo Protection
- Contrôle D'Accès
- Détection Incendie
- Motorisation De Portail

Saint Chéron - 01.64.56.65.79 - alray.sarl@orange.fr